

Pour une immigration à visage humain: l'expérience de Côte-des-Neiges



Mémoire présenté à madame Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre de la consultation sur la planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

Par la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, ses membres et partenaires

Côte-des-Neiges, 11 août 2023

QUI SOMMES-NOUS ?

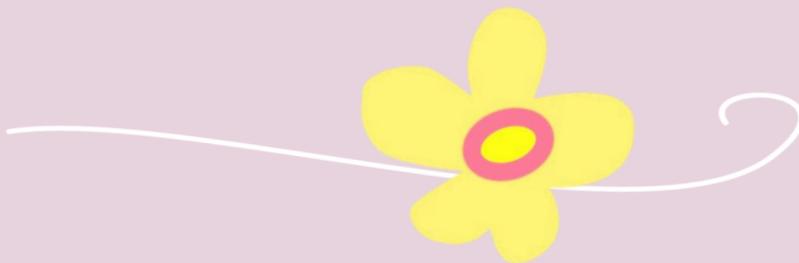
La Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges est un regroupement multisectoriel d'organismes communautaires qui compte plus d'une soixantaine de membres. À l'instar des autres CDC du Québec, elle agit comme vecteur de l'action communautaire autonome et du développement social dans son milieu et contribue aux efforts de transformation sociale et de lutte contre la pauvreté et toutes les formes d'exclusion.

Dotée également d'un mandat de Table de quartier, la CDC de Côte-des-Neiges soutient et met en œuvre des initiatives à vocation sociale en partenariat avec une diversité d'actrices et d'acteurs du territoire en vue d'améliorer les conditions, la qualité et le cadre de vie des populations.

Les organismes membres de la Corporation œuvrent dans divers domaines incluant le logement, l'emploi, la sécurité alimentaire, le droit des femmes et l'immigration notamment dans l'accueil et l'intégration des personnes migrantes qui constituent une proportion prédominante de l'identité et la vie du quartier.

Alors que la CDC de CDN et ses organismes membres desservent aujourd'hui une population d'une très grande diversité formée d'Autochtones et d'autres peuples issus d'origines diverses, nous reconnaissons que nous sommes situés en territoire autochtone non cédé de la nation Kanien'kehá:ka, gardienne des terres et des eaux. L'île de Montréal est connue sous le nom de Tiohtià:ke et a été, historiquement, un lieu de rassemblement pour plusieurs nations autochtones, y compris le peuple omàmiwininì et algonquin.

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	4
NOS PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS	7
CONCLUSION	17
REMERCIEMENTS	18
BIBLIOGRAPHIE	22

INTRODUCTION



Quartier emblématique de l'immigration, Côte-des-Neiges compte le plus grand nombre de personnes immigrantes et migrantes à Montréal et, par conséquent, au Québec¹. Des travailleurs et travailleuses temporaires, aux étudiant·es internationaux, résident·es permanent·es nouvellement arrivé·es ou établi·es dans la province et personnes demandeuses d'asile et sans statut, on retrouve à Côte-des-Neiges tous les profils (ou visages) de l'immigration au Québec.

Bien que l'immigration soit une réalité très montréalaise, le quartier Côte-des-Neiges se démarque par l'environnement accueillant et multiculturel qu'il offre et l'expertise développée par le milieu, en particulier communautaire. Au fil du temps, Côte-des-Neiges s'est défini comme un territoire tremplin pour de nombreuses personnes nouvellement arrivées dans la province. Aujourd'hui, le quartier accueille une immigration importante et récente.²

Le visage de l'immigration à Côte-des-Neiges

- 61,4 % d'immigrant·es de première génération et de résident·es temporaires
- 84,7% d'immigrant·es de 1er et 2e génération
- 181 origines ethniques



Dans le cadre de ce mémoire, les termes *migrant* et *immigrant* renvoient plus largement à toute personne qui s'établit au Québec, qu'elle soit **immigrante permanente ou temporaire, réfugiée, demandeuse d'asile ou sans statut**.

À la lumière de ce contexte, il est important de tenir compte des réflexions et des approches mises de l'avant à Côte-des-Neiges dans le cadre de cette consultation.

¹ Statistique Canada (2021). Recensement de la population de 2021, données sur l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grace traitées par le consortium des données communautaires (CJE de Côte-des-Neiges) StatCan.ca <https://www12.statcan.gc.ca>

² *ibid*

S'établir dans un nouveau lieu ne signifie pas uniquement y vivre mais le faire vivre, l'enrichir et préserver ses mœurs et valeurs en les apprenant, en les perpétuant et en les partageant. Dans ce sens, ce mémoire souhaite également offrir de nouvelles perspectives quant à la narrative qui dépeint les personnes immigrantes et migrantes comme une menace pour le Québec.

Nous avons formulé nos observations et recommandations en fonction des **principes** directeurs suivants:

1. Valoriser la contribution des personnes migrantes et immigrantes tant sur le plan économique que socioculturel.
2. Mettre en œuvre des mesures structurantes pour répondre aux enjeux auxquels font face les personnes migrantes et immigrantes, de manière pérenne.
3. Assurer une meilleure coordination et articulation entre les programmes et les instances des différents ordres gouvernementaux.
4. Reconnaître les organismes communautaires, comme véritables partenaires pour aider à définir et mettre en œuvre les stratégies liées à l'immigration.



NOS PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS

Depuis des décennies, Côte-des-Neiges constitue un quartier transitoire par excellence (système de transport efficace, densité de population élevée, concentration d'établissements de santé et d'écoles, proximité des commerces, etc.) où se concentre un grand nombre d'immigrant·es récent·es et à statut précaire. La défavorisation socio-économique y est souvent amplifiée par des barrières systémiques et la fragilité du filet social.

PRIORITÉ 1

RÉDUIRE LES BARRIÈRES QUI POSENT UN FREIN À L'INTÉGRATION ET À L'INCLUSION

RECOMMANDATION 1 : Faciliter et accélérer la reconnaissance et la valorisation des compétences professionnelles et des expériences acquises à l'étranger

L'un des principaux projets d'établissement, l'emploi offre une opportunité pour s'épanouir sur le plan personnel et améliorer ses conditions de vie. Or, bon nombre de personnes immigrantes et migrantes ont de la difficulté à intégrer le marché du travail et à trouver un emploi qui correspond à leurs qualifications. La reconnaissance des diplômes et de l'expérience obtenue à l'étranger représente un défi important. En raison de la complexité de cette démarche, plusieurs choisissent de poursuivre leurs études, souvent dans un domaine différent.

3

Une étude-sondage réalisée à Côte-des-Neiges en 2010 montre que parmi les personnes répondantes qui sont au Québec depuis moins de cinq ans, seules 16% occupent un emploi dans leur domaine.

Plusieurs causes sont citées pour expliquer les obstacles rencontrés lors de la recherche d'emploi: le manque d'expérience au Canada (23), la non-reconnaissance des diplômes (21), les préjugés (17), la méconnaissance du français (15) et la non-reconnaissance de l'expérience obtenue hors du Canada.

³ Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges (2010). Portrait de l'immigration de Côte-des-Neiges. *Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges.*

Le cahier de consultation publique soulève d'ailleurs des difficultés liées à la reconnaissance rapportées par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ). Parmi les raisons mentionnées par les personnes nouvellement arrivées expliquant la non-complétion des stages ou la formation, on retrouve la longueur du processus (35%), le fait que leur situation personnelle ne leur permet pas de répondre aux demandes de l'Ordre (22%), une situation familiale difficile (11%) et des conditions de stage ou de formation qui ne leur convenaient pas (11%).⁴

Les ordres professionnels et les employeur-es jouent un rôle important dans le processus de reconnaissance. Il est donc essentiel pour le gouvernement:

- D'établir des ententes afin de simplifier les procédures de reconnaissance et de fournir un meilleur accompagnement et soutien à la préparation des examens des ordres;
- D'offrir une information actualisée sur les démarches de reconnaissance professionnelle avant l'arrivée au Québec;
- De sensibiliser les employeurs afin qu'ils valorisent les équivalences et les compétences acquises à l'étranger;
- De rémunérer les stages ou faciliter l'accès à de l'aide financière favorisant la complétion des stages à tous les personnes migrantes et immigrantes;
- De permettre aux personnes qui entament le processus de reconnaissance d'intégrer leur domaine d'emploi durant la période d'attente.



⁴ Brabant et St-Amant (2018). Évaluation des dépenses publiques liées à la formation d'appoint et aux stages pour les professionnels formés hors Québec ayant fait une demande de reconnaissance auprès d'un Ordre professionnel. *École nationale d'administration publique*.

RECOMMANDATION 2 : Améliorer le système de protection pour les immigrant-es en situation de vulnérabilité, notamment les travailleur-es et étudiant-es étranger-es

L'immigration est parfois perçue comme une entreprise lucrative qui, par conséquent, fragilise des personnes déjà en situation de vulnérabilité. Certains organismes communautaires travaillant en employabilité à Côte-des-Neiges sont constamment appelés à répondre à des situations d'abus vécues par des personnes nouvellement arrivées. Des agences profitent de la demande croissante de services liés à l'immigration en proposant des offres alléchantes, des promesses de réussite rapide et des services à des coûts élevés.

Témoignage d'un organisme en employabilité à Côte-des-Neiges:

Nous avons noté l'arrivée de jeunes personnes qui ont eu recours à des agences d'immigration de pays nord-africains pour étudier dans des collèges à Montréal, moyennant de grosses sommes de la part des parents. Dès que ces personnes arrivent à Montréal, les agences les logent dans des appartements insalubres, leur promettent un emploi impossible (car le permis fermé les limite au campus) et ne répondent plus à leurs appels.

Pour protéger les personnes immigrantes et migrantes contre les risques d'abus, il est nécessaire de mieux encadrer les pratiques des employeur-es et des intermédiaires privés, surtout celles des agences de recrutement et d'embauche. Cela passe notamment par **la lutte contre la désinformation, les publicités mensongères et la fraude, ainsi qu'un renforcement des sanctions**. D'autre part, le milieu communautaire s'efforce de répondre aux besoins en adoptant des approches novatrices qui méritent d'être soutenues.



L'AGENCE DE PLACEMENT COMMUNAUTAIRE : UN PROJET PILOTE

Afin d'améliorer l'accès à des emplois de qualité et à de meilleures conditions de travail, des organismes en employabilité à Côte-des-Neiges ont mis sur pied une première agence de placement communautaire venant en aide principalement aux personnes migrantes et immigrantes.

Un exemple de mesure de protection concrète pour les travailleurs et travailleuses immigrant·es en entrepôt : Adopter un décret de convention collective

Un autre enjeu soulevé par le milieu est l'exploitation des migrant·es à statut précaire. On constate que les mesures de protection existantes ne parviennent pas à les protéger, et que les situations d'abus se multiplient. De plus, cette précarité persiste puisque la procédure de demande d'un permis de travail ouvert ainsi que sa durée de validité, qui est limitée à un an, contraignent les individus à revenir à un permis de travail restreint par la suite. En ce qui concerne le permis de séjour temporaire accordé aux victimes de traite des personnes, la procédure pour l'obtenir est encore plus complexe.⁵



RECOMMANDATION 3 : Adopter un règlement qui autorise l'utilisation de langues autres que le français dans tous les cas où c'est nécessaire pour permettre à une personne d'avoir pleinement accès à un service public essentiel, en vertu des pouvoirs qui sont conférés à l'article 22.3 (2) (f) de la

⁵ Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (2023). Des travailleurs migrants, victimes de traite des personnes, réclament une protection adéquate. Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (IWC-CTI). <https://iwc-cti.ca/fr/des-travailleurs-migrants-victimes-de-traite-des-personnes-reclament-une-protection-adequate/>

Charte de la langue française. En particulier, les services publics essentiels comprennent ceux dispensés au public par les organismes du réseau de la santé et des services sociaux, les organismes scolaires, la CNESST, les organismes qui administrent des programmes de sécurité du revenu, les bureaux d'aide juridique, les services policiers, les services de prévention des incendies et les services d'urgence, et tout autre service qui vise à combler les besoins sanitaires, sociaux et économiques essentiels.

Au lieu de simplifier l'accès aux droits fondamentaux et de favoriser un environnement favorable à l'apprentissage du français et à l'intégration, les nouvelles mesures proposées par la loi 96 pourrait entraver l'accès aux services publics. Cet effet est exposé dans un rapport de l'Institut universitaire SHERPA, pourraient entraîner une diminution de l'accès à des services indispensables tels que ceux liés à la santé, aux services sociaux, au système éducatif et aux administrations municipales pour un nombre considérable de personnes allophones et anglophones résidant au Québec ainsi que leurs enfants.⁶

Une préoccupation évoquée dans le cahier de consultation est le déclin du français au Québec en raison de la diminution de la proportion de personnes ayant le français pour langue maternelle. Or, comme le démontre plusieurs recherches, la langue maternelle n'est pas un indicateur du niveau de francisation des personnes immigrantes et migrantes.⁷ En effet, cette idée reçue ne tient pas compte des personnes qui parlent le français et dont la langue maternelle diffère du français, et par extension, elle exclut également ceux qui ont acquis la langue française grâce à des cours de francisation.

Par ailleurs, le milieu à Côte-des-Neiges témoigne d'un intérêt marqué de la part des personnes migrantes et immigrantes à apprendre la langue, et la francisation y est très encouragée du fait qu'on y compte des dizaines de classes de français chaque session. Même si une centaine de langues sont parlées par les habitant·es du quartier, nous constatons que le français est une langue maîtrisée par une majorité de la population. De plus, les enfants des parents immigrants qui intègrent le système à un jeune âge contribuent au renforcement du français dans la province. Or, ces enfants sont aussi pénalisés par les dispositions de la loi 96 concernant l'accès aux services publics.

⁶ Peter Butler et collab., « La langue de communication entre les individus et l'État au Québec : les atteintes aux droits sociaux, sanitaires et économiques dans le projet de loi 96 », Institut universitaire SHERPA, octobre 2021.

⁷ 90e Congrès de l'Acfas | Colloque 413 - Au-delà des clichés sur les immigrants et la langue au Québec : l'heure juste sur les enjeux et les défis d'une réalité aux contours multiples. (n.d.). Acfas. <https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/90/400/413/c>

PRIORITÉ 2

CRÉER DES MILIEUX DE VIE SOLIDAIRES, JUSTES ET INCLUSIFS

Nous aspirons à un Québec où il fait bon vivre indépendamment du statut migratoire. Il est alors essentiel de construire des milieux de vie véritablement solidaires et inclusifs, qui soutiennent le bien-être physique, mental et social des populations migrantes et immigrantes.

RECOMMANDATION 4: L'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à un filet social qui s'appuie sur des services publics universels et de qualité

Les cibles et les orientations énoncées dans le cahier de planification doivent s'appuyer sur des mesures concrètes qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes qui immigreront et s'établissent dans la province.

Pour assurer un accueil et une intégration réussie, il faut tenir compte des difficultés et des enjeux auxquels font face les personnes migrantes et immigrantes au quotidien, parfois seules et sans ressources. Les parcours migratoires et les processus de transition sont parfois anxiogènes et difficiles à naviguer. Il est par conséquent essentiel de mettre en place des actions nécessaires pour offrir des conditions de vie décentes à l'ensemble des personnes qui vivent au Québec, indépendamment de leur statut.

La réussite du projet d'immigration passe donc par le renforcement du filet social et la création de milieux de vie favorables qui constituent à la fois d'importants déterminants de la santé, mais aussi des facteurs qui affectent la capacité des personnes migrantes et immigrantes à contribuer à la société.

Dans le bas de la côte, par exemple, une zone plus pauvre et densément peuplée, on compte deux fois plus de familles avec enfants, dont une majorité issue de l'immigration récente. Pour cette population qui vit à l'intersection d'une multitude d'enjeux complexes, l'accès à des logements décents et salubres, à des services et à des infrastructures, ainsi qu'à des emplois de qualité, est difficile.

Nous proposons les moyens suivants pour cette recommandation :

- Renforcer l'accès aux services de santé physique et mentale en élargissant le rayon d'admissibilité et de couverture de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour toutes personnes vivant au Québec indépendamment du statut.

- Soutenir les initiatives et programmes offrant des services de proximité aux personnes immigrantes nouvellement arrivées sur le territoire ou vivant en situation de vulnérabilité.

En collaboration avec la Ville de Montréal, Médecins du Monde a émis une carte servant à la fois d'attestation d'identification et de preuve de résidence. Cette carte offre aux individus en situation précaire l'accès à des services municipaux tels que les bibliothèques, les activités sportives et de loisirs, les camps de jour pour enfants, et bien d'autres encore.

8



Révoquer la décision du Conseil des ministres de 1996 qui limite l'accès aux services publics pour les personnes demandeuses d'asile)

En plus des barrières systémiques qui touchent une partie importante des personnes issues de l'immigration à Côte-des-Neiges, l'arrêt ministériel de 1996 visant à « rationaliser l'offre québécoise de services gouvernementaux aux personnes ayant revendiqué le statut de réfugié » limite l'accès des demandeurs et demandeuses d'asile aux services publics. Par conséquent, la précarité de leur statut migratoire affecte tous les aspects de leur vie. Une étude menée par l'IU SHERPA en 2021 auprès de 324 demandeuses et demandeurs d'asile arrivés au Québec en 2017-2018 démontre que ces personnes se retrouvent, pendant des années, dans des conditions de pauvreté et d'exclusion. Selon cette étude, environ 61 % des répondant-es - et 77 % de familles monoparentales- disent « avoir manqué d'argent pour satisfaire les besoins essentiels (nourriture, logement, vêtements, transport) parfois, souvent ou très souvent ». De plus, plus de 41 % des répondantes et répondants ont dit « avoir déjà mangé moins parce qu'ils n'avaient pas assez de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture » ; chez les femmes monoparentales, le taux d'insécurité alimentaire atteint les 60 %.⁹

Cette étude nous révèle également que: "Parmi les personnes ayant fait une demande d'asile au Québec, la majorité (59,8 % en 2017-2020) verra leur demande accueillie, ouvrant la voie vers la citoyenneté. Il est d'autant plus important de prendre dès le départ des mesures pour favoriser leur intégration et celle de leurs enfants, que ce soit sur le plan de la francisation, de l'emploi, de l'éducation ou des conditions de vie"¹⁰.

⁸ Médecins du Monde Canada (2023). Carte d'identification et de résidence de la ville de Montréal. medecinsdumonde.ca/nos-actions-au-canada/carte-didentification-et-de-r%C3%A9sidence-de-la-ville-de-montr%C3%A9al

⁹ Hanley et al. (2021). Le parcours d'installation des demandeurs d'asile au Québec. *Institut universitaire SHERPA*.

¹⁰ Idib

Offrir de meilleures conditions de vie à la base et sans conditions aux personnes nouvellement arrivées permet non seulement d'investir dans l'humanité, dans les Québécois·es de demain, mais également dans une économie et un Québec plus florissant. Certaines études ont d'ailleurs démontré l'effet positif de l'immigration sur le PIB par habitant.¹¹



RECOMMANDATION 5: Consolider les capacités du milieu communautaire en soutenant adéquatement leurs missions

L'établissement des personnes immigrantes et migrantes relève parfois d'un véritable parcours du combattant. Dans un délai serré, celles-ci sont appelées à accomplir plusieurs démarches complexes, souvent avec une connaissance limitée des ressources (demandes administratives, recherche de logement, inscription des enfants à l'école, le cas échéant, achat de biens nécessaires pour s'établir, ouverture d'un compte de banque, recherche d'un emploi, etc.). En première ligne d'intervention, les organismes communautaires servent souvent de point de repère à ces personnes, leur offrant de l'accompagnement et des services essentiels de diverses natures durant et après leur période de transition. L'action communautaire vient ainsi renforcer les mailles du système d'accueil et d'intégration et des services publics. Parfois sursollicité et peu valorisé, le tissu communautaire se fragilise et se dévitalise, car les organismes qui le composent n'ont dans certains cas pas le soutien adéquat pour répondre aux besoins croissants des populations desservies.

Dans ce sens, il serait indispensable d'inclure et de valoriser le soutien et le renforcement du milieu communautaire ainsi que ses initiatives dans la planification sur l'immigration.

¹¹ Boudarbat, Brahim , et Gilles Grenier. "L'Impact De L'Immigration Sur La Dynamique économique Du Québec." Ministère De L'Immigration, De La Diversité Et De L'Inclusion, 12 Nov. 2014

Côte-des-Neiges a collaboré avec plusieurs tables de quartier, regroupements régionaux et organismes communautaires à Montréal formant ainsi une coalition interquartier, qui a porté les revendications concertées du milieu afin de pallier les failles du système d'accueil lacunaire pour les personnes demandeuses d'asile.

Cet exemple démontre la volonté des milieux de se mobiliser et d'offrir un accueil digne à des populations vulnérables. Le soutien des instances gouvernementales est essentiel pour assurer la matérialisation à plus grande échelle et la pérennité de telles initiatives porteuses d'espoir et à la couleur des valeurs qu'incarne le Québec.

Les organismes du milieu communautaire allient bien savamment l'innovation et la créativité, pour venir à bout des situations complexes même lorsque les ressources ne s'y prêtent pas. Tel est le cas de Côte-des-Neiges où certains organismes proposent des approches innovantes de francisation pour bonifier l'offre de cours et favoriser l'apprentissage du français. Ce travail se fait par des café-causeries, ateliers ou activités favorisant l'échange et la cocréation au moyen de l'art et de diverses formes d'expression.

Vivant sur le terrain plus intensément la réalité des besoins qui découlent des personnes immigrantes et migrantes, les organismes communautaires sont des interlocuteurs privilégiés qui offrent des perspectives intéressantes pour le renforcement du système d'immigration.



RECOMMANDATION 6: Favorisation la régularisation inclusive et juste des personnes migrantes sans statut et demandeuses d'asile

Le Québec a un engagement humanitaire historique réitéré dans l'orientation 11 du cahier de consultation. De surcroît, l'organisation internationale des Migrations prévoit l'accentuation des déplacements forcés des populations- les crises humanitaires continueront de plus belle et il faudra y répondre. Il en va de notre responsabilité en tant que société et terre d'accueil. Cette planification pluriannuelle offre l'occasion au Québec de proposer des pratiques et des modèles positifs et exemplaires dans l'aménagement des politiques d'immigration et dans l'application de lois.

Nous proposons les moyens suivants pour cette recommandation :

- Continuer à renforcer les efforts pour optimiser les délais de traitement des demandes de sélection permanente etc.

L'orientation 6 du cahier de consultation fait mention d'une possibilité de traitement prioritaire des demandes de résidence permanente provenant du Québec par IRCC afin de permettre à la province d'atteindre leurs cibles en matière de main-d'œuvre. Des possibilités similaires pour les demandes de permis de travail ou d'asile seraient des avenues salutaires.

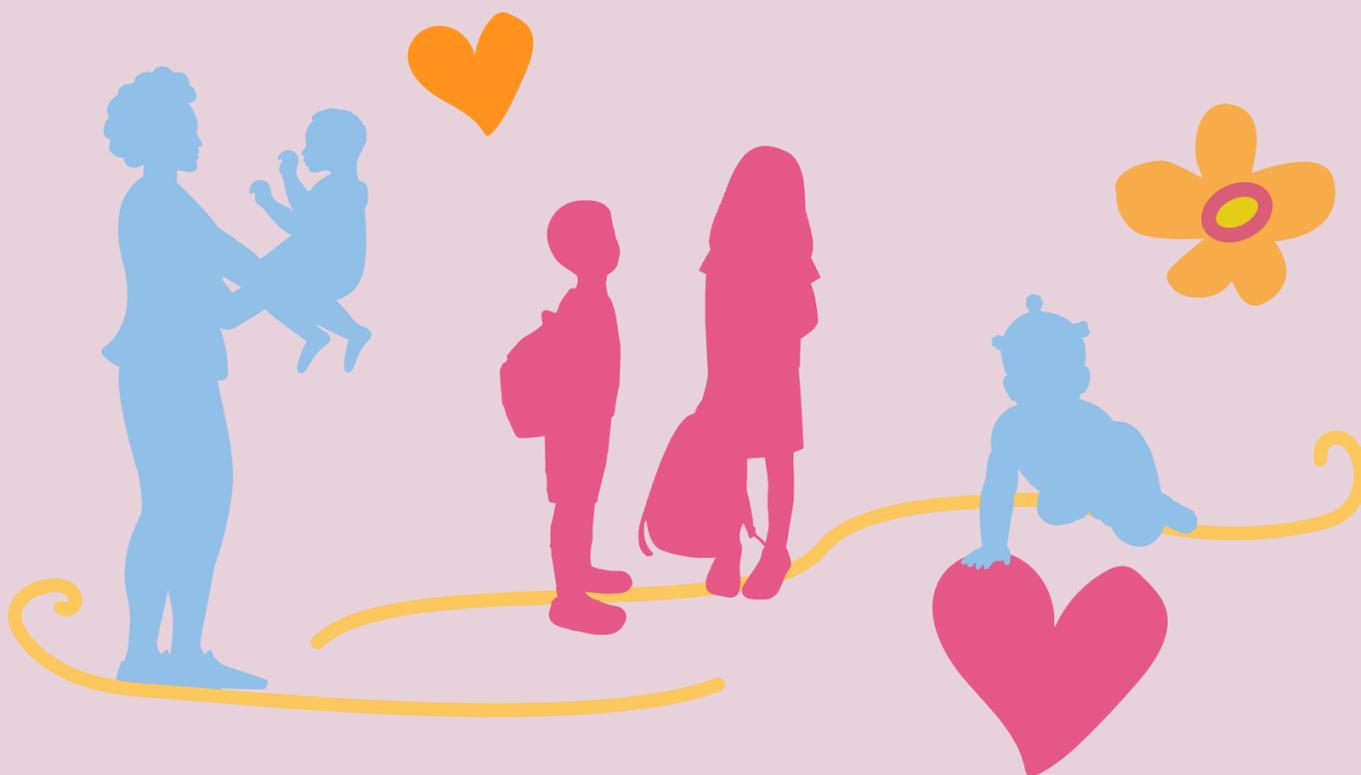
- Soutenir les initiatives et programmes d'accompagnement aux personnes sans statut ou demandeuses d'asile dans les démarches administratives et juridiques.

Selon une autre étude effectuée sous forme d'un sondage par le CIUSSS Centre-Sud plus tôt cette année sur les services les plus demandés par les personnes demandeuses d'asile, "...et l'aide dans les démarches d'immigration et les services juridiques."

À Côte-des-Neiges, plusieurs organismes travaillant en accueil et intégration des personnes immigrantes et migrantes offrent ce soutien sans toutefois être financés pour combler ces besoins inaliénables. Le renforcement du système d'accompagnement dans ces démarches afin de l'arrimer à la forte demande et aux réalités des milieux est essentiel.

CONCLUSION

Le présent exercice de planification n'est pas uniquement porteur de lois, de chiffres, ou de proportions à atteindre en trois ans, mais d'avenir. L'avenir du Québec et des futurs Québécois-es qui le constitueront et le construiront. Au lendemain de crises successives qui ont mobilisé l'opinion publique particulièrement sur le sujet de l'immigration, cette consultation se pose comme le moyen idoine de se doter de politiques justes et inclusives pour un Québec prospère.



REMERCIEMENTS



L'élaboration du mémoire s'est articulée autour d'une revue de la littérature et d'une série de rencontres avec des groupes communautaires et d'autres partenaires qui œuvrent dans le quartier et offrent des services directs ou indirects aux personnes migrantes.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant pris part à cette démarche, ainsi que les équipes qui contribuent à l'accueil, à l'intégration et à l'amélioration des conditions de vie des personnes immigrantes et migrantes.

En plus des membres de la CDC, plusieurs partenaires institutionnels ont appuyé la démarche autour du mémoire, dont l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, le CIUSSS Centre-Ouest de l'île de Montréal et l'institut universitaire SHERPA.

Le comité de rédaction est formé des personnes suivantes : Alfredo Lombisi (Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement -Romel), Amal Obaid (Centre de Recherche d'emploi de Côte-des-Neiges), Catherine Pappas (CDC de Côte-des-Neiges), Dialla Sakho (Femmes du monde à Côte-des-Neiges), Fatma Djebbar (Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants- SIARI), Francine Foe (Mon Nouveau Bercaïl), Françoise Charniguet (Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce), Gilles Sirois (CIUSSS Centre-Ouest de l'île de Montréal), Judith Shapiro (CIUSSS Centre-Ouest de l'île de Montréal), Luz-Stella Hernandez (Association Cigogne), Mario Beauchamp (Pastorale sociale de Côte-des-Neiges), Merveille Djifo Mougang (CDC de Côte-des-Neiges), Naïma Bentayeb (Institut universitaire SHERPA), Pablo Altamirano (Alliance pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes- ALAC), Tasnim Rekik (CDC de Côte-des-Neiges) et l'Agence Ometz.

RÉSUMÉ



L'immigration joue un rôle important dans l'atteinte des objectifs de développement collectif et de société résiliente visés par le Québec. Pour y parvenir, il faut mettre en œuvre des mesures structurantes qui soutiennent les personnes migrantes et immigrantes, de manière pérenne.

Notre mémoire offre de nouvelles perspectives pour valoriser la contribution des personnes migrantes et immigrantes tant sur le plan économique que socioculturel, et - défaire le mythe selon lequel l'immigration constitue une menace pour le Québec.

À Côte-des-Neiges et dans d'autres quartiers d'accueil de Montréal, les organismes communautaires travaillent de près avec les populations immigrantes et migrantes et ont développé une expertise qu'il faut porter à contribution dans la définition et la mise en œuvre des stratégies liées à l'immigration.

À travers ce mémoire, nous souhaitons mettre en avant plusieurs recommandations pour favoriser l'intégration et l'inclusion des personnes migrantes et immigrantes, qui comprennent la réduction des obstacles à l'intégration, la reconnaissance des compétences professionnelles acquises à l'étranger, l'amélioration de la protection des travailleuses et travailleurs migrants vulnérables, l'adaptation du programme de francisation pour mieux répondre aux besoins variés des migrant·es, et l'autorisation de l'utilisation de langues autres que le français lorsque nécessaire pour accéder aux services publics.

Nous proposons également la création de milieux de vie solidaires, justes et inclusifs en améliorant l'accès équitable à des services publics de qualité, en renforçant le financement des organismes communautaires en fonction de leurs missions et besoins, et en favorisant la régularisation équitable et inclusive des personnes migrantes sans statut et demandeuses d'asile.

SYNTHÈSE DES PRIORITÉS ET DES RECOMMANDATIONS

PRIORITÉ	RECOMMANDATIONS
<p>PRIORITÉ 1 Réduire les barrières qui posent un frein à l'intégration et à l'inclusion</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Faciliter et accélérer la reconnaissance et la valorisation des compétences professionnelles et des expériences acquises à l'étranger2. Améliorer le système de protection pour les immigrant·es en situation de vulnérabilité, notamment les travailleuses et travailleurs et étudiant·es étranger·es3. Adopter un règlement qui autorise l'utilisation de langues autres que le français dans tous les cas où c'est nécessaire pour permettre à une personne d'avoir pleinement accès à un service public essentiel, en vertu des pouvoirs qui sont conférés à l'article 22.3 (2) (f) de la Charte de la langue française.
<p>PRIORITÉ 2 Créer des milieux de vie solidaires, justes et inclusifs</p>	<ol style="list-style-type: none">4. L'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à un filet social qui s'appuie sur des services publics universels et de qualité5. Consolider les capacités du milieu communautaire en soutenant adéquatement leurs missions6. Favoriser la régularisation des personnes migrantes sans statut et demandeuses d'asile

BIBLIOGRAPHIE

90e Congrès de l'Acfas, Colloque 413 - Au-delà des clichés sur les immigrants et la langue au Québec : l'heure juste sur les enjeux et les défis d'une réalité aux contours multiples. (n.d.). Acfas. <https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/90/400/413/c>

Brabant et St-Amant (2018). Évaluation des dépenses publiques liées à la formation d'appoint et aux stages pour les professionnels formés hors Québec ayant fait une demande de reconnaissance auprès d'un Ordre professionnel. *École nationale d'administration publique*.

Bouarbat et al. (2014). L'Impact De L'Immigration Sur La Dynamique économique Du Québec. *Ministère De L'Immigration, De La Diversité Et De L'Inclusion*

Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (2019). Commission sur le travail dans les entrepôts à Montréal. *Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (IWC-CTI)* <https://iwc-cti.ca/fr/commission-sur-le-travail-dans-lesentrepots-a-montreal/>.

Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (2023). Des travailleurs migrants, victimes de traite des personnes, réclament une protection adéquate. *Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (IWC-CTI)*. <https://iwc-cti.ca/fr/des-travailleurs-migrants-victimes-de-traite-des-personnes-reclament-une-protection-adequate/>

Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges (2010). Portrait de l'immigration de Côte-des-Neiges. *Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges*.

Hanley et al. (2021). Le parcours d'installation des demandeurs d'asile au Québec. *Institut universitaire SHERPA*. jill-hanley_rapport_demandeurs-asile_gc.pdf (gouv.qc.ca)

Médecins du Monde Canada (2023). Carte d'identification et de résidence de la ville de Montréal. medecinsdumonde.ca/nos-actions-au-canada/carte-d-identification-et-de-r%C3%A9sidence-de-la-ville-de-montr%C3%A9al

Peter Butler et collab., « La langue de communication entre les individus et l'État au Québec : les atteintes aux droits sociaux, sanitaires et économiques dans le projet de loi 96 », Institut universitaire SHERPA, octobre 2021.

Statistique Canada (2021). Recensement de la population de 2021, données sur l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grace traitées par le consortium des données communautaires (CJE de Côte-des-Neiges) StatCan.ca <https://www12.statcan.gc.ca>